

CUFR – 26 janvier 2023

pas amener
l'ima



Conseil UFR ALLSH
26 janvier 2023





Ordre du jour / CUFR 26.01.2023

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 15/12/2022 (Délibération)
2. Informations générales/Questions diverses (Information)
3. Calendrier de l'UFR ALLSH (Délibération)
4. Budget de l'UFR ALLSH (Délibération)
5. Contrat d'objectifs et de moyens (Délibération)
6. Architecture haute de l'offre de formation – vague 2 (Délibération)
7. Dossiers FIP (Délibération)
8. Tarifs de la formation continue 2023-2024 (Délibération)



1. Approbation du CR 15/12/2022 (Délibération)

Sebastian Hüsich

Vice-Doyen en charge des affaires générales et institutionnelles



2. Informations générales / Questions diverses

Lionel Dany
Doyen de l'UFR ALLSH

Informations générales / Questions diverses

Etat d'avancements des postes BIATSS / en cours de recrutements	
SAINT CHARLES	OPERATEUR LOGISTIQUE
AIX SCHUMAN	GESTIONNAIRE DE SCOLARITE
SAINT CHARLES	RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET MULTIMEDIA
AIX SCHUMAN	GESTIONNAIRE DE SCOLARITE BEX

POSTES VACANTS (MOBILITÉS OU DISPONIBILITES RECENTES)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ADJOINT-E DE LA MAISON DE LA RECHERCHE
CHARGÉ D'INGÉNIERIE EN FORMATION CONTINUE
RAD BAP PSYCHO-SC ÉDUCATION

Informations générales / Questions diverses

Politique des langues

Cadre général

« La simplification de l'offre de formation constitue un axe essentiel de la stratégie de l'UFR ALLSH. La solution attendue, dans le sens de cette simplification, est une **limitation des choix proposés** et leur détermination par des **intérêts pédagogiques** clairement définis » (CUFR ALLSH, 29.09.2022).

« La stratégie de l'UFR ALLSH s'appuie sur trois piliers : la **simplification** de l'offre de formation, le maintien de sa **diversité** et la **réussite** de l'étudiant·e » (COM UFR ALLSH, p. 4 & CUFR ALLSH, 29.09.2022).

Informations générales / Questions diverses

Politique des langues

Cadre spécifique

« L'UFR a à cœur de défendre la **diversité** des langues au sein de sa formation dans la double exigence de la simplification de l'offre et de sa soutenabilité. Avec une trentaine de langues nationales et régionales, l'enjeu est de faire exister les langues dites « MoDiMEs » (« langues moins diffusées et moins enseignées ») et d'éviter la saturation des enseignements des langues plébiscitées (i.e. effectif étudiant, disponibilité des créneaux de cours, encadrement enseignant), tout en considérant les effectifs étudiants et la poursuite de leurs projets en Master ou en insertion professionnelle ». (COM UFR ALLSH, p. 16)

Pistes

- Maintien d'un diplôme par langue (à la condition de la soutenabilité)
- Soutien de l'enseignement des langues « hors » diplôme

Informations générales / Questions diverses

LANSAD

Harmonisation de l'offre de formation

- 6 niveaux de langue au moins afin d'atteindre le niveau B2 ;
- Pour les langues sous pression et déjà présentes dans le secondaire (i.e. anglais et espagnol), pas de cours d'initiation, voire pas de cours d'intermédiaire.

Sauf exception dûment justifiée, les cours ne peuvent pas être proposés au niveau master.



3. Calendrier de l'UFR (Délibération)

Sebastian Hüsich

Vice-Doyen en charge des affaires générales et institutionnelles



4. Budget de l'UFR ALLSH (Délibération)

Emmanuelle Le Barbenchon

Vice-Doyenne en charge des moyens et du budget

Budget Prévisionnel 2023

Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Investissement (Hors PPI)		100 000	Notification AMU	Investissement	100 000
Fonctionnement		685 000	Notification AMU	Fonctionnement	685 000
	Actions pédagogiques	286 500			
	Services communs	287 500			
	Recherche	111 000			
<i>TOTAL</i>		<i>785 000</i>			<i>785 000</i>

Hors financements: DREAM U, ORE et PPI Investissement

Aspects généraux

Dépenses

Masse Salariale

- Sur supports Etat (fixe)
- Hors supports Etat (HCC, contractuels, ...)

Investissement (matériel durable supérieur à 800 HT, défini par la DAF)

Fonctionnement (toutes autres dépenses)

Recettes

Dotation de l'Etat
Dotation AMU

Référence de calcul
(1 474 K)

Ressources propres (FC, TA, prestations, locations de locaux, conventions, ...)

Un budget globalement plus confortable...

Annexe 1: FICHE NOTIFICATION 2022
910 - ALLSH

SYNTHESE DES MOYENS ALLOUES EN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS :

Fonctionnement	581 000	681 000
Investissement	130 000	30 000
Masse salariale	63 097 344	
TOTAL DES AE	63 808 344	
Prévision des ressources propres	1 031 985	

654 000

685 000

Annexe 1: FICHE NOTIFICATION 2023
910 - ALLSH

SYNTHESE DES MOYENS ALLOUES EN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS :

Fonctionnement	712 000	+ 31 000
Investissement	100 000	+ 70 000
Masse salariale	65 944 087	
TOTAL DES AE	66 756 087	
Prévision des ressources propres	1 115 197	+ 83 212

Attention, 27K de fonctionnement en hors enveloppe 2022 et 2023: DPI Berbères

Bilan 2022 et Prévisionnel 2023: masse salariale

Dépenses

Masse Salariale

- Sur supports Etat (fixe)
- Hors supports Etat (HCC, contractuels, ...)

	Exécuté 2021	Prévisionnel 2022	Exécuté 2022 (taux exécution)
Masse salariale Etat	56 227 553	57 848 259	59 269 447
Masse salariale hors Etat	5 484 086 (95%)	4 772 834	4 709 355 (99%)
TOTAL	61 711 639	63 097 344	63 978 802

Hors financements DREAM U et ORE

Bilan 2022 et Prévisionnel 2023: investissement


Dépenses

Investissement (matériel durable supérieur à 800 HT, défini par la DAF)

	Exécuté 2021	Prévisionnel 2022	Exécuté 2022 (taux exécution)	Prévisionnel 2023
Investissement	258 651 (100%)	30 000	29 551 (99%)	100 000
PPI Formation	0	166 069	164 377 (99%)	?
TOTAL	258 651 (100 %)	196 069	193 928 (99%)	100 000 (+ ?)

Investissement: équipements turbulence (fin équipement stores spécifiques), achats ordinateurs EC, achat de mobilier urgent, achats de mobilier salles de cours

PPI Formation: fonds fléchés: rénovations de salles pédagogiques, achats de mobilier salles de cours, changement matériel technique laboratoire de langues, fin équipement turbulence, éclairage plateau technique, installation écrans dans les halls d'accueil, mise en place de boîtiers tests dans les salles de cours, rénovation espace d'accueil pour étudiants internationaux, points d'eau dans les espaces étudiants

 Nous ne pouvons pas afficher l'image

Bilan 2022 et Prévisionnel 2023: fonctionnement

Dépenses

Fonctionnement (toutes autres dépenses)

	Exécuté 2021 (taux exécution)	Exécuté 2022 (taux exécution)	Prévisionnel 2023
Actions pédagogiques	172 454 (49%)	261 946 (77 %)	286 500
Services Communs	132 008 (53%)	279 108 (114 %)	287 500
Actions Recherche	44 229 (63%)	93 874 (96 %)	111 000
TOTAL	348 691 (54%)	634 928 (97%)	685 000

Prévisionnel 2023 : actions pédagogiques (consultation 2022 puis GT nov-dec 2022)

Actions pédagogiques	Montant
Vie du département et des formations (projet 0)	31 800
Projets pédagogiques notifiés (132 projets, 70% des demandes)	227 138
Actions pédagogiques hors cadre projets pédagogiques (agrégation, intervenants LP, SFAD, CEFOCOP, CFAL)	27 562
TOTAL	286 500

Bilan 2022 : Services communs

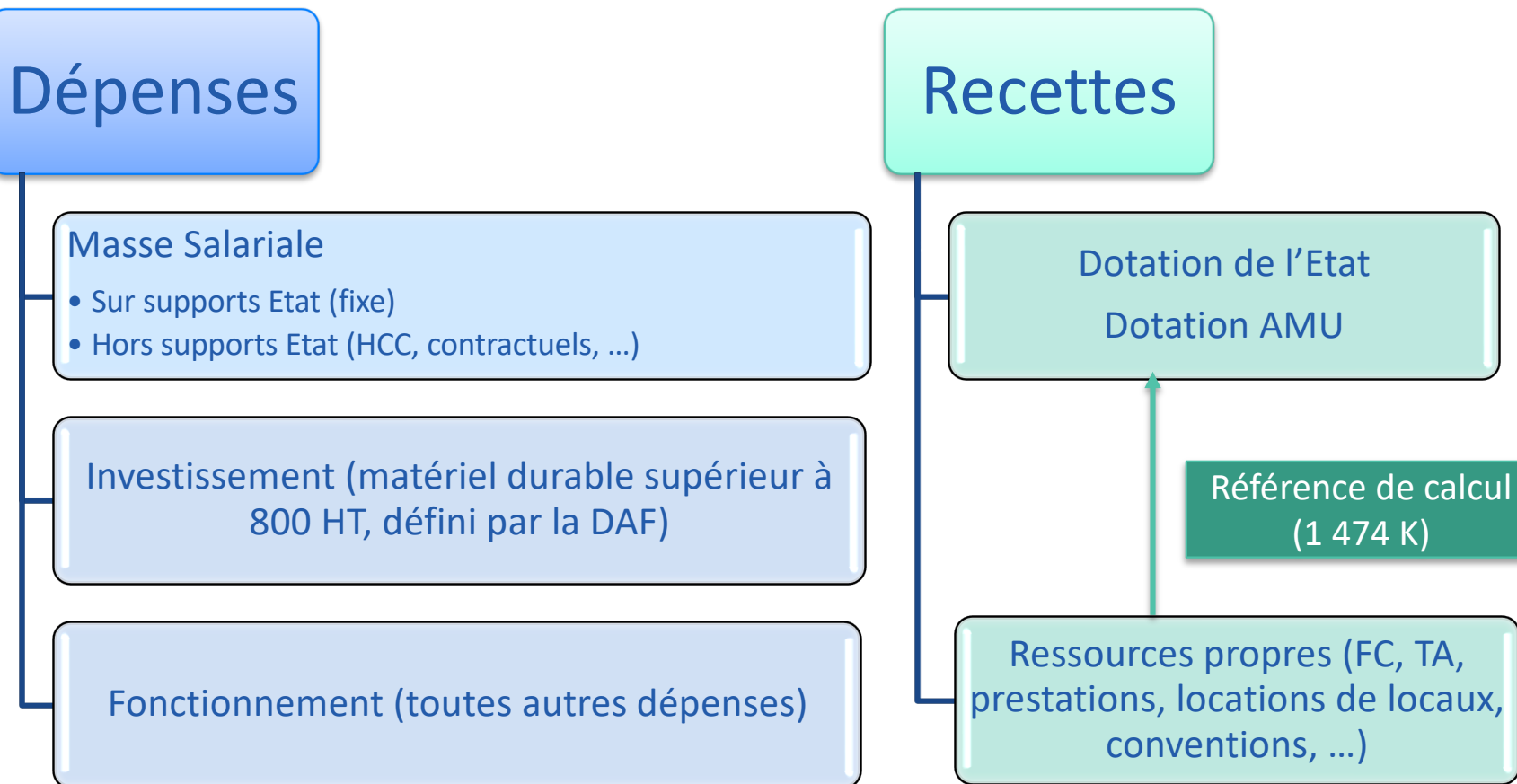
Type de dépenses	(Montant prévisionnel 2022) montant exécuté 2022	
Reprographie + copieurs + papier + presta internes AMU	(162 500) 177 085	Aug. Frais reproduction, aug. Prix papier +30%
Matériel (hors investissement comptable)	(35 000) 31 376	Achat mobilier salles de cours en fonctionnement + équipements bureaux administratifs
Services externes (abonnement, terminal scol., licences, ...)	(13 000) 27 739	Achats licences informatiques, agent de sécurité turbulence
RI	(15 000) 15 000	Reprise activités
Fonctionnement administratif	(13 000) 14 678	Missions, déplacements BIATTS, Frais de communication
Charges courantes autres	(5 768) 13 230	TOIC, journée des métiers
TOTAL	(244 268) 279 108	

Bilan 2022 et prévisionnel 2023 : Services communs

Type de dépenses	montant exécuté 2022 (taux exécution)	Prévisionnel 2023
Reprographie + copieurs + papier + presta internes AMU	177 085 (109 %)	149 500
Matériel (hors investissement comptable)	31 376 (90 %)	5 000
Services externes (abonnement, terminal scol., licences, ...)	27 739 (213 %)	28 000
RI	15 000 (100 %)	15 000
Fonctionnement administratif	14 678 (113 %)	20 000
Charges courantes autres	13 230 (229 %)	15 000
Accompagnement missions de formations BIATSS + vie des services administratifs		45 000
Stratégie de développement des recettes		10 000
TOTAL	279 108 (114 %)	287 500











Bilan 2022 et Prévisionnel 2023 : Actions de recherche

Type de dépenses	Montant exécuté 2022 (taux exécution)	Prévisionnel 2023
CDS	8 534 (71 %)	15 000
Manifestations scientifiques	35 917 (78 %)	40 000
CNU	27 685 (69 %)	37 000
Autres (manifestations UFR)	21 738	
Animation culturelle		5 000
Animation scientifique		10 000
Action RSE		4 000
TOTAL	93 874 (96 %)	111 000



Hors financements DREAM U et ORE

Bilan 2022 et Prévisionnel 2023: recettes (principaux postes)

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Evolution	Prévisionnel 2023
Formation continue	272 678	281 493 (62 %)		 395 000
SFAD et prestations de services	224 823	210 180 (117 %)		203 000
Diplômes (DIN, échanges, DE)	52 516	71 865 (102 %)		 115 000
Subventions Etat et organismes de formation	51 167	64 228 (88 %)		75 768
CFA Epure – Contrats app + pro	35 000	116 766 (162 %)		130 000
Subventions des Collectivités	111 877	37 600 (30 %)		 97 762
Locations salles + AOT	26 417	25 033 (83 %)		35 967
Formations courtes		9 563		 30 000
Autres (TA, conventions spécifiques, ...)	18 195	21 231		32 700
TOTAL	792 673	837 959 (81 %) 1 036 985		1 115 197

Pourquoi augmenter les recettes de l'UFR ?

SERVICE COMMUN/COMPOSANTE:

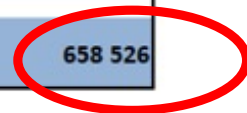
ALLSH

Zones de saisie des enveloppes

CONTRÔLE DU RESPECT DE L'ENVELOPPE

En €, Hors "Eotp hors enveloppe"

Base enveloppe prévisionnelle finale 2023 de fonctionnement et investissement	
Enveloppe patrimoine 2023	0
Enveloppe dépenses de sûreté 2023	0
Enveloppe pédagogique 2023	1 013 329
Montant du plafond de fonctionnement (95% du BP 2020)	670 919
Base enveloppe prévisionnelle initiale 2023 de fonctionnement et investissement	1 013 329
Ressources Propres BP 2023	1 119 197
Ressources Propres Enveloppe	1 474 000
Pourcentage de la variation de RP	100%
+ Variation de RP	-354 803
+ Variation de MS sur RP Supplémentaire à Financer (Hors éOTP Financé)	0
= Base enveloppe prévisionnelle finale 2023 de fonctionnement et investissement	658 526



Budget Prévisionnel 2023 soumis au vote du CUFR

Dépenses		Montant	Recettes		Montant
Investissement (Hors PPI)		100 000	Notification AMU	Investissement	100 000
Fonctionnement		685 000	Notification AMU	Fonctionnement	685 000
	Actions pédagogiques	286 500			
	Services communs	287 500			
	Recherche	111 000			
<i>TOTAL</i>		<i>785 000</i>			<i>785 000</i>

VOTE BUDGET

Hors financements: DREAM U, ORE et PPI Investissement



5. Contrat d'objectifs et de moyens (Délibération)

Lionel Dany
Doyen de l'UFR ALLSH

Circuit de validation préalable

Elaboration d'un document « martyr » par la direction de l'UFR, puis...

Diffusion à tous les personnels le **15/09/2022**, incitation à des remontées par services, départements

Discussions

- CE 19/09 ; CE 24/01
- Conférence mixte le 02/11
- BAP/RAD/BFP/BFC le 20/09 et le 25/11

Présentation aux équipes pour discussion :

- 16/09 : Langues MoDiMEs, LEA
- 23/09 : Arts
- 30/09 : Psychologie, Sciences de l'éducation
- 07/10 : Histoire, HAA, Géographie
- 14/10 : DEMA – DEHLAM
- 21/10 : Sociologie, Philosophie, Anthropologie, FLE, Sciences du Langage, DEA, DEMO, DEG, DEI.

RDV supplémentaires :

- 03/11 : Coréen, Master MAMHS, Provençal
- 08/11 : Master traduction et interprétation
- 09/11 : Master arts
- 16/11 : Langues des signes, Master psychologie, Master FLE
- 17/11 : Portugais

GT COM

- 12/12 et 09/01 : Personnels
- 19/01 : Etudiants

Relevé des modifications à partir de la version initiale du 01.12.2022

Version initiale (01.12.2023)	Version revue (16.01.2023)
<p>Page 13, bas de page L'UFR adopte le passage en blocs de connaissances et de compétences (BCC)</p>	<p>Page 13, bas de page Conformément au cadrage de l'établissement, l'UFR doit réaliser le passage en blocs de connaissances et de compétences (BCC) <u>Remarque</u> : Rappel du cadrage de l'établissement</p>
<p>Page 15, 1^{er} paragraphe Par ailleurs, dans les mentions qui le souhaitent, la première année de licence peut proposer comme UE intégratives des UE hors discipline dans la visée d'une possible réorientation.</p>	<p>Page 15, 1^{er} paragraphe Par ailleurs, la première année de licence propose comme UE intégratives des UE hors discipline dans la visée d'une possible réorientation. <u>Remarque</u> : l'arrêté licence rend obligatoire cette ouverture</p>
<p>Page 16, point 2 la collaboration de ces langues avec les autres disciplines (linguistiques et non-linguistiques), comme cela se fait, par exemple, dans les parcours de LEA et peut se faire dans les parcours renforcés (par exemple, renforcer la formation en LLCER italien avec des UE d'histoire ou de sciences de l'Antiquité).</p>	<p>Page 16, point 2 la collaboration de ces langues avec les autres disciplines (linguistiques et non-linguistiques), comme cela se fait, par exemple, dans les parcours de LEA et peut se faire dans les parcours renforcés. <u>Remarque</u> : modification de l'exemple prenant en compte les remarques des enseignants concernés</p>

Version initiale (01.12.2023)	Version revue (16.01.2023)
<p>Page 21, dernier paragraphe Les différents éléments présentés nous conduisent à retenir des perspectives complémentaires à visée quantitative et qualitative</p>	<p>Page 21, dernier paragraphe Les différents éléments présentés nous conduisent à retenir des perspectives complémentaires à visée quantitative et qualitative qui s'inscrivent dans un processus de développement à moyen et à long terme. <u>Remarque</u> : souhait de préciser la dimension temporelle des changements attendus.</p>
<p>Page 22, dernier paragraphe du point 2.3.1 Dans le souci de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement, les cours ont un volume horaire multiple d'1h30 en CM ou en TD (voir annexe 10). Les blocs de 3h de cours (2 fois 1h30) sont possibles si requis d'un point de vue pédagogique. En particulier, les cours du LANSAD sont constitués de deux séances d'1h30 (exemple de configuration d'occupation des salles en annexe 11).</p>	<p><u>Remarque</u> : Suppression de ce paragraphe et des annexes associées ; la question des modalités d'organisation des plages horaires des enseignements devra faire l'objet d'un travail de réflexion avec les équipes pédagogiques lors de la phase d'élaboration de l'architecture fine.</p>
<p>Page 22 bas de page Éléments additionnels liés au cadrage AMU Chaque parcours ayant inscrit en moyenne moins de 10 étudiants sur la période considérée (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023) ne pourra être reconduit lors de la prochaine accréditation. Toutefois, afin de prendre en compte la particularité de certaines formations, les composantes pourrons déroger à cette règle. Ainsi, certains parcours-types, dont l'effectif est inférieur à 10 étudiant-e-s, pourront être maintenus sous réserve que le total des parcours-types dérogatoires n'excède pas 10% du nombre des parcours totaux pour un niveau de formation donné (L, LP et M), arrondi au supérieur. Ainsi, si une composante compte 55 parcours-types en Master, elle pourra maintenir jusqu'à 6 parcours-types à moins de 10 étudiants en Master.</p>	<p><u>Remarque</u> : Suppression de ce paragraphe ; contrairement au point précédent dans le document (cadrage général UFR voté en CUFR), ce point relève davantage d'un point technique de traitement des remontées de l'offre de formation.</p>

Version initiale (01.12.2023)	Version revue (16.01.2023)
<p>Page 23, 3^e paragraphe, point 2.3.3 De ce constat émergent plusieurs axes de réflexions spécifiques pour les BAP, dont les contours et modalités de mise en œuvre feront l'objet de concertations préalables incluant les différents services (notamment la scolarité) et de dispositifs d'accompagnement.</p>	<p>Page 23, 3^e paragraphe, point 2.3.3 De ce constat émergent plusieurs axes de réflexions spécifiques pour les BAP qui visent tant une amélioration des conditions de travail pour permettre aux personnels administratifs de retrouver un sens à leur activité au quotidien qu'une optimisation du fonctionnement. Ces réflexions portent sur une réorganisation dont l'horizon dépasse naturellement la période concernée par ce COM et dont les contours et modalités de mise en œuvre feront l'objet de concertations préalables incluant les différents services concernés. <u>Remarque</u> : souhait de préciser la dimension temporelle des changements attendus.</p>
<p>Page 23, 3^e paragraphe, point 2.3.3 - développer un accueil spécifique à destination des étudiant·e·s ;</p>	<p>Page 23, 3^e paragraphe, point 2.3.3 - développer un accueil et un appui spécifiques et une meilleure communication relative aux formations à destination des étudiant·e·s ; <u>Remarque</u> : souhait de préciser l'importance de la dimension communicationnelle.</p>
<p>Page 28, point 2.3.6, 2^e et 3^e paragraphe L'UFR est tenue de proposer un dispositif de seconde chance – en conformité avec l'arrêté licence. Par ailleurs, la réorganisation en BCC doit permettre d'engager une réflexion sur l'évaluation. Pour les mentions et parcours dont l'effectif le permet, l'évaluation se fait - dans la mesure du possible - en contrôle continu intégral (CCI)¹⁵. Pour les mentions et parcours dont l'effectif est trop conséquent pour le CCI, l'évaluation est proposée en contrôle terminal (CT). L'enjeu est de réduire la quantité des examens terminaux tout en permettant de promouvoir l'évaluation progressive des connaissances et des compétences. L'UFR soutient toute approche pédagogique innovante allant dans le sens de la progressivité de l'évaluation.</p>	<p>Page 28, point 2.3.6, 2^e et 3^e paragraphe Ainsi que le prévoit l'actuel document de cadrage de l'UFR (cf. https://allsh.univ-amu.fr/scolarite) concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) en licence, l'UFR propose un dispositif de seconde chance – en conformité avec l'arrêté licence. Pour les mentions et parcours dont l'effectif le permet, l'évaluation se fait - dans la mesure du possible - en <i>contrôle continu intégral</i> (CCI). Pour les mentions et parcours dont l'effectif est trop conséquent pour le CCI, l'évaluation est proposée en <i>contrôle terminal</i> (CT). L'enjeu est de promouvoir l'évaluation progressive des connaissances et des compétences et, dans la mesure du possible, de réduire la quantité des examens terminaux (cf. états des lieux des modalités d'examens de l'UFR ALLSH en annexe 13). L'UFR soutient toute approche pédagogique innovante allant dans le sens de la progressivité de l'évaluation. <u>Remarque</u> : Précisions apportées, rappel concernant le fait que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont déjà mises en œuvre au sein de l'UFR, ajout d'une annexe présentant les M3C.</p>

VOTE COM

VOTE CE : 88% POUR
(1 abstention, 1 contre)



6. Architecture haute de l'offre de formation – vague 2 (Délibération)

Valérie Debuiche

Vice-Doyenne en charge de la formation

Méthodologie du comité des études : travail par étapes

1. Licence puis Master ;
 - a. **LICENCE** : avis concordants **POSITIFS**, puis avis concordants **NEGATIFS**, puis avis **discordants**.
 - b. **MASTER** : évaluation / mention
2. Vote à chacune des étapes.
3. Présentation des expertises réalisées pour chaque mention par ordre des étapes.
4. Eclairage de la direction de l'UFR à chaque étape/évaluation quand nécessaire.

Prise en compte de la spécificité des « remontées » (e.g., augmentation des PT au sein d'une mention, modification importante des PT).

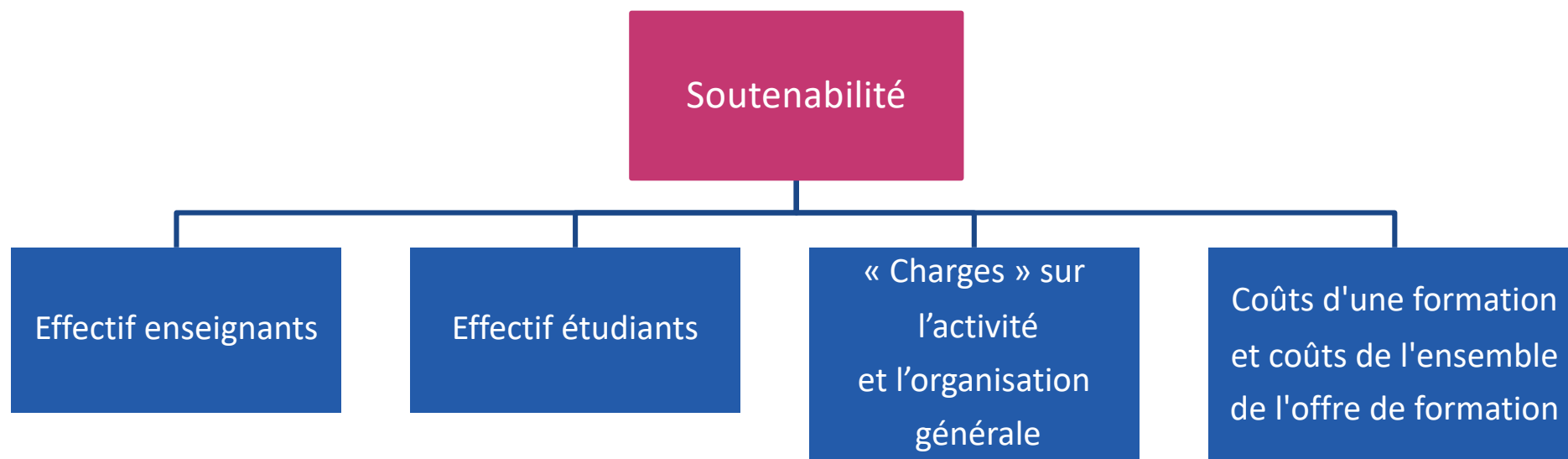
Nota bene. Possibilité de « navettes » avec les porteurs de projet dans des cas particuliers (e.g., modification nb de PT ou de leurs dénominations)

La construction des avis (5 heures)

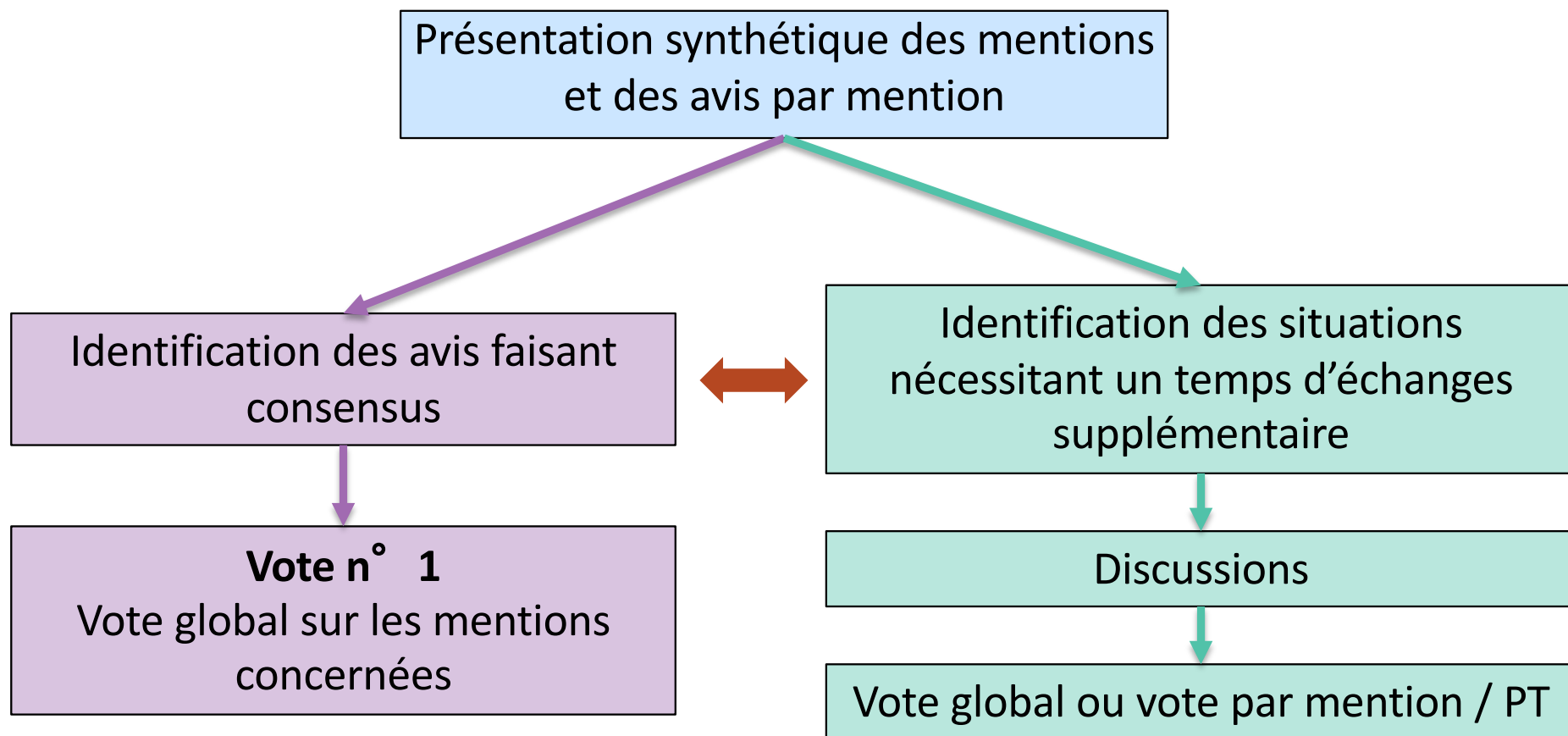
- 2 expertises par mention ;
- Critères relatifs à la fiche d'évaluation ;
- « Numerus clausus » lié aux spécificités pédagogiques (e.g., Momarch, anthropologie audiovisuelle) ;
- Langues : viser à maintenir au moins un diplôme par langue tout en prenant en compte la soutenabilité et la présence d'étudiants ;
- Prise en compte d'enjeux spécifiques liés à la la politique de l'établissement (e.g., chaire amidex, service commun IECJ, partenariat IFI) ;
- Limiter la démultiplication des parcours au sein d'une mention (à partir de l'offre antérieure) et mise en relation avec les effectifs étudiants.

Simplification tout en maintenant la diversité
Trouver un équilibre entre non-renouvellement
et création de Parcours-Type voire de mention
Recherche d'équité

Un élément important dans les réflexions : la **soutenabilité**



Méthode pour le CUFR



LICENCE

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Arts du spectacle	Arts de la scène	Favorable	100 %
	Théories et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel	Favorable	
Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	Favorable	100 %
Histoire	Histoire, cultures et représentations	Favorable	100 %
	Histoire, territoires et économies	Favorable	
	Histoire, la Méditerranée et le monde	Favorable	
	Histoire, pouvoirs et sociétés	Favorable	
Humanités (création)	Lettres classiques (création)	Favorable	100 %
Langues étrangères appliquées (LEA)	Anglais-Arabe	Favorable	100 %
	Anglais-Allemand	Favorable	
	Anglais-Chinois	Favorable	
	Anglais-Coréen	Favorable	
	Anglais-Espagnol	Favorable	
	Anglais-Italien	Favorable	
	Anglais-Japonais	Favorable	
	Anglais-Portugais	Défavorable	88,2 %
	Anglais-Roumain	Défavorable	
	Anglais-Russe	Favorable	94,1%
Anglais-Turc	Favorable		

LICENCE

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	Allemand	Favorable	100 %
	Anglais	Favorable	
	Arabe	Favorable	
	Arabe-turc (création)	Favorable	
	Chinois	Favorable	
	Coréen (création)	Favorable	
	Espagnol	Favorable	
	Hébreu et études juives	Favorable	88,2 %
	Italien	Favorable	100 %
	Japonais	Favorable	
	Portugais	Favorable	
	Russe	Favorable	
	Trilingue allemand	Défavorable	88,2 %
	Trilingue arabe	Défavorable	
	Trilingue chinois	Défavorable	
	Trilingue coréen	Favorable	100 %
	Trilingue espagnol	Favorable	
Trilingue hébreu	Défavorable	88,2 %	
Trilingue japonais	Favorable	100 %	
Trilingue russe	Défavorable	88,2 %	

LICENCE

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Lettres	Lettres modernes	Favorable	100 %
	Lettres et livres	Favorable	
	Lettres et écritures	Favorable	
Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	Favorable	100 %
	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie LAS	Favorable	
Sciences et humanités	Transdisciplinarité	Favorable	100 %
	Spécialisation disciplinaire (à partir de la L3)	Favorable	
Sciences sociales (création)	CyPES / Co-porté FEG + Lycée Thiers (création)	Favorable	100 %

MASTER

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Acoustique et musicologie	Musiques, Technologies et Humanités (ALLSH)	Favorable	100 %
	Ingénierie et conception sonore (sciences)		
Anthropologie	Anthropologie sociale, Ethnologie	Favorable	100 %
	Anthropologie appliquée : recherche et action (création)	Favorable	
	Anthropologie audiovisuelle	Favorable	
Archéologie, sciences pour l'archéologie	Momarch – Master of Maritime Archaeology	Favorable	86,6 %
	Bio et géoarchéologie (création)	Proposition 2 PT sur les 4 proposés Navette avec la mention	
	Archéologie funéraire et archéothanatologie (création)		
	Archéologie classique des mondes anciens et médiévaux (création)		
Territoires, Cultures matérielles, Sociétés – TeCMaS (création)			
Arts	Arts de la scène	Favorable	85,7 %
	Arts plastiques et sciences de l'art	Favorable	
	Création numérique	Favorable	
	Médiation culturelle des arts : Med*Arts	Favorable	
	Approches critiques et curatoriales de l'art contemporain (création)	Défavorable	

MASTER

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Création littéraire (création)	Ecopoétique et Création (à distance)	Favorable	100 %
	CLIN (Création Littéraire, recherche et nouvelles formes de Narration) (création)	Favorable	
Études culturelles	Monde anglophone	Favorable	100 %
Études Méditerranéennes (création)	Études Méditerranéennes (création)	Défavorable	94,1 %
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques (création)	Épistémologie, histoire et philosophie des sciences Co-porté Sciences (création)	Favorable	90,9 %
Français Langue Étrangère	Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde : approches critiques et innovations pédagogiques	Favorable	100 %
	Coopération linguistique et éducative	Favorable	

MASTER

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Géographie, aménagement, environnement et développement	Géomatique et modélisation spatiale (GMS)	Favorable	83,3 %
	Territoires société aménagement (TSA)	Favorable	
	COASStal management and vulnerabilities (COAST)	Favorable	
Histoire	Europe, Méditerranée, Monde	Proposition 4PT sur les 5 proposés Navette avec la mention	100 %
	Corps, genre, santé		
	Pouvoirs et formes de domination		
	Afrique, Monde arabe, Mondes musulmans		
	Archives, bibliothèques, humanités numériques		
Humanités (création)	Humanités (création)	Favorable	100 %

MASTER

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Langues étrangères appliquées (LEA)	Langues étrangères appliquées au management international	Favorable	100 %
	LEA PME-Export par alternance	Favorable	
	LEA Management de projets de développement durable et culturel	Favorable	
Langues et sociétés	Études chinoises (ETCH)	Défavorable	100 %
	Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)	Favorable	
	Moyen-Orient et Maghreb (MOMA)	Favorable	
	Études islamologiques [Islamologie et tradition intellectuelle en islam (création)]	Favorable	
Lettres	Recherche et Concours	Favorable	100 %
	Monde du livre	Favorable	
	PHI (Psychanalyse, Humanités, Intermédialités)	Défavorable	5 défavorables 7 abstentions

MASTER

MENTION	PARCOURS TYPE	Avis Comité des études	Vote CE
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	Etudes hispaniques et latino-américaines	Favorable	100 %
	Etudes interculturelles franco-allemandes	Favorable	
	Etudes italiennes	Favorable	
	Etudes portugaises et brésiliennes	Défavorable	75 % (1 contre)
	Etudes slaves	Défavorable	75 % (1 contre)
Musicologie - Chanson et musiques populaires modernes (création)	Musicologie - Chanson et musiques populaires modernes (création)	Défavorable	93,3 %
Mention Psychologie du développement	Psychologie Clinique du Développement : Enfance, Adolescence et Vieillesse	Favorable	100 %
	Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil	Favorable	
Sciences cognitives	Langage, communication et cerveau	Favorable	100 %
	Fonctions Cognitives : Organisation Normale et Pathologique (sciences)	Favorable	
Sciences de l'éducation et de la formation	Chargé de mission en évaluation (création)	Favorable	100 %
	Responsable de formation	Favorable	
	Ingénierie de formation	Favorable	

Bilan des avis favorables (vague 1 et 2 du comité des études)

LICENCE

18 mentions (2 créations)

52 PT (4 créations)

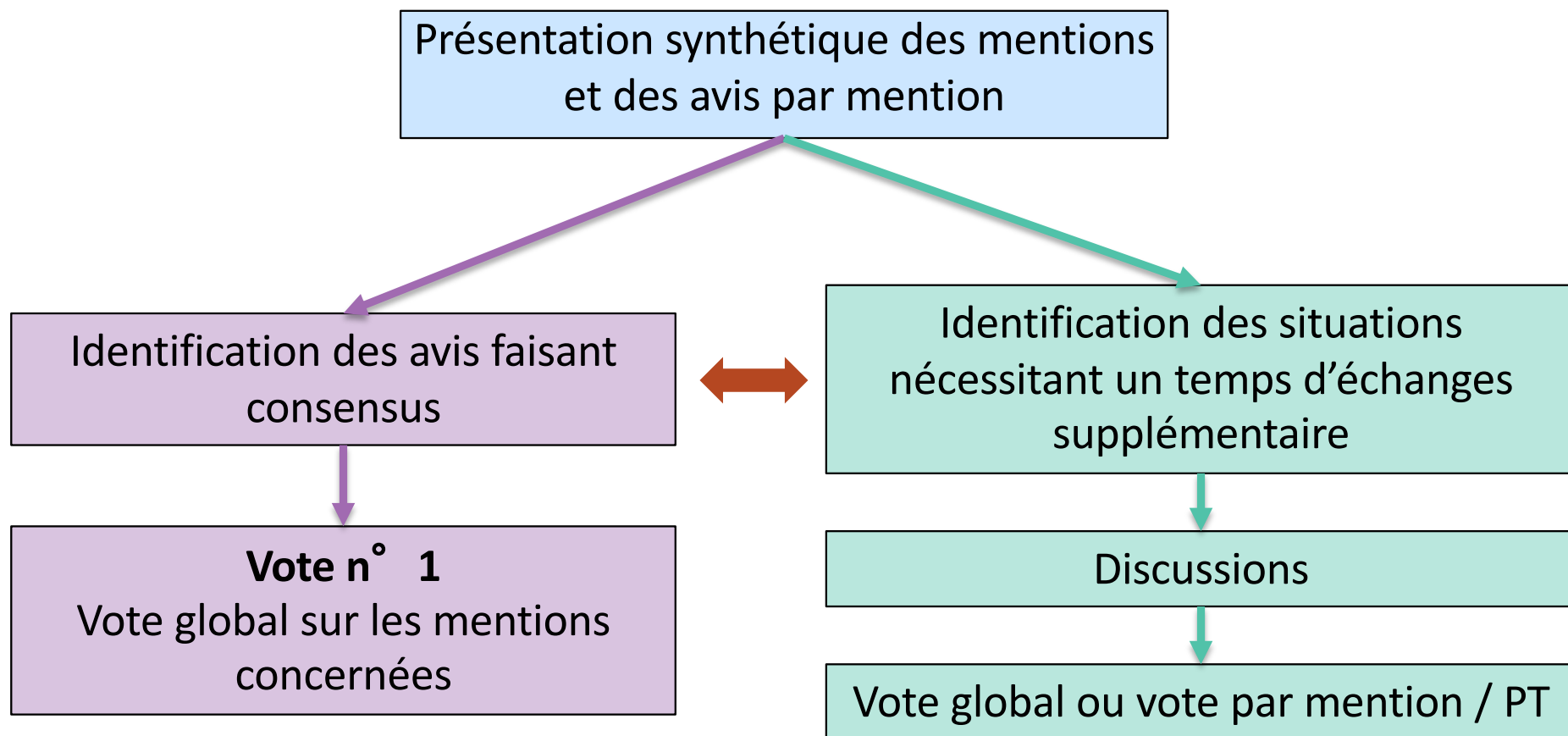
MASTER

30 mentions (6 créations)

63 PT (5 créations)

Continuité et renforcement
Maintien de la diversité
Soutien à la « nouveauté »

Méthode pour le CUFR



Modalité des votes

**« Souhaitez-vous suivre l'avis du
comité des études ? »**



7. Dossiers FIP (Délibération)

Virginie Culoma Sauva
Chargée de mission formation

Dossiers FIP

JULY Joël

Intitulé du projet : Pour intégrer la création dans les enseignements classiques de Lettres Modernes

Intitulé(s) de la (des) formation(s) concernée(s) :

Licence mention Lettres et Master mention Lettres

Lieu(x) d'enseignement : Aix Schuman

Montant total du projet : 7266.24 EUROS

Montant de la demande de subvention au FIP :
7266.24 EUROS

AVIS CE : défavorable

VOTE FIP

SAFFI Sophie

Intitulé du projet : Les trésors cachés de ton campus – *Escape Game*

Intitulé(s) de la (des) formation(s) concernée(s) :

Master professionnel « Métiers du Patrimoine », Master « Histoire, civilisations, patrimoine », parcours « Métiers des archives, des bibliothèques, médiation de l'histoire et humanités numériques », Master LEA, parcours « anglais-italien » et « anglais-allemand », Master LLCER, parcours « espagnol », Licence LLCER, parcours-types « italien », « allemand », Licence LEA, parcours « anglais-coréen », « anglais-turc ».

Lieu(x) d'enseignement : Aix Schuman, Arles.

Montant total du projet : 9136,06€

(DONT CO-FINANCEMENT ALLSH : 1654,42€)

Montant de la demande de subvention au FIP : 7481,64€

AVIS CE : favorable



8. Tarifs de la formation continue 2023-2024 (Délibération)

Virginie Culoma Sauva
Chargée de mission formation

VOTE TARIFS FC

CUFR – 26 janvier 2023

pas amener
l'ima



Conseil UFR ALLSH
26 janvier 2023

